



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

PRÉSUMÉ SITE D'ENFOUISSEMENT SUR LE RANG DU DOMAINE À SAINT-JOSEPH-DU-LAC Le ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques appuie la municipalité et retire les piles de matières résiduelles entreposées

Saint-Joseph-du-Lac, le 20 octobre 2020 – Le conseil municipal de Saint-Joseph-du-Lac se réjouit de l'intervention du ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques (MELCC) sur le présumé site d'enfouissement illégal situé sur le rang du Domaine, lequel fait l'objet de procédures judiciaires intentées tant par la Municipalité que par le Ministère. À compter du 19 octobre 2020 et sur une période d'environ 8 jours, le MELCC procédera au retrait des piles de matières résiduelles entreposées sur le lot en question.

La municipalité de Saint-Joseph-du-Lac suit de très près ce dossier, d'une importance capitale depuis mars 2017, de concert avec le MELCC.

Dans un jugement émis le 28 mai 2019 par la Cour supérieure du Québec, le propriétaire du présumé site d'enfouissement illégal se voyait ordonner de retirer les matières résiduelles entreposées sur sa terre. Le jugement autorisait aussi la municipalité à faire elle-même ces travaux si ceux-ci n'étaient pas réalisés dans le délai prescrit. Devant l'inaction du propriétaire, la municipalité a ainsi mené une première opération de retrait de matières résiduelles, le 13 mai 2020, laquelle a permis de retirer environ 270 tonnes. L'opération que mène présentement le MELCC permettra de terminer le travail. La facture sera par la suite envoyée au propriétaire.

Le maire de Saint-Joseph-du-Lac, M. Benoit Proulx, se dit soulagé de constater la prise d'action du MELCC : « Le conseil municipal et moi sommes heureux de voir le dossier évoluer vers la réhabilitation du site. De plus, nous tenons à souligner la collaboration inestimable du ministre de l'Environnement et la Lutte aux changements climatiques, M. Benoit Charrette, et de la députée de Mirabel, Mme Sylvie D'Amours, dont l'écoute et le soutien ont contribué à l'avancement de cette situation. Cette union renforce notre position, car nous agissons ensemble vers un but commun! », conclut le maire de Saint-Joseph-du-Lac, M. Benoit Proulx.

— 30 —

Renseignements : Marie-Michelle Crevier
Responsable des communications
450 623-1072, poste 233
mmcrevier@sjdl.qc.ca